

Code de conduite Groupe IDEC

Version 5

A l'occasion de la publication de la 5ème édition du Code de Conduite

Le mois de novembre marque le 80e anniversaire du Groupe IDEC, qui remonte à la création d'Izumi Shokai. Depuis, le monde des affaires s'est profondément transformé. Aujourd'hui, les ventes à l'international représentent environ 70% du chiffre d'affaires total du Groupe IDEC, et ce ratio devrait encore augmenter. Dans ce contexte, nous avons placé la « Globalisation » au cœur de notre stratégie et engagé diverses réformes structurelles.

Pour devenir une entreprise véritablement mondiale, il est essentiel de ne pas se limiter à une optimisation régionale, mais de viser une optimisation globale, avec une approche consolidée et une perspective internationale. Cette transition vers une « pensée globale » est cruciale pour la croissance et le développement futurs du Groupe IDEC. Pour y parvenir, il ne suffit pas de transformer notre structure de management : il faut également un changement d'état d'esprit et de la manière dont chaque collaborateur appréhende son travail. Cependant, de nombreuses situations restent dictées par des schémas conventionnels, et je suis profondément préoccupé par cette résistance au changement.

Pour rester compétitifs dans le monde en constante évolution, l'entreprise et ses collaborateurs doivent continuer à s'adapter et à progresser. Afin de maintenir une rentabilité élevée quelles que soient les facteurs externes, nous devons aller au-delà de la simple poursuite des pratiques passées et engager des réformes structurelles fondamentales. En optimisant la productivité individuelle, en redéfinissant les rôles et en veillant à ce que les bonnes compétences soient affectées aux bons postes, nous pourrions améliorer notre approche et bâtir une organisation plus forte et plus résiliente.

Le Code de Conduite du Groupe IDEC a été établi pour la première fois en 2001 comme un ensemble de lignes directrices comportementales visant à gagner la confiance de nos parties prenantes. Aujourd'hui, face à la complexité et à la diversité croissantes des attentes sociétales, et afin d'optimiser les synergies du Groupe IDEC à l'échelle mondiale tout en soutenant une croissance durable, nous avons introduit la cinquième édition du Code de Conduite du Groupe IDEC.

Alors que nous nous efforçons de concrétiser un « New IDEC », chaque collaborateur doit agir avec intégrité et assumer les responsabilités sociétales tout en poursuivant notre développement à l'échelle mondiale. Ensemble, nous visons à devenir un Groupe capable de prospérer au fil des années. Nous vous invitons à prendre le temps de bien comprendre le Code de Conduite du Groupe IDEC et à mettre en pratique ses principes et lignes directrices.

1^{er} janvier 2026

Chairman and CEO

Toshi K. Funaki



Directives d'action en vue du « Nouvel IDEC »

Les 5 Valeurs Fondamentales définies dans le « IDEC Way », ainsi que nos Principes, qui traduisent ces valeurs par des états d'esprit et comportements, construisent des lignes directrices durables. Cependant, au-delà de leur mise en pratique, nous définissons et mettons en œuvre désormais, des concepts clés de transformation afin de concrétiser le « New IDEC » et de devenir un groupe capable de prospérer au-delà des cent prochaines années.

Perspective Globale

Nous pensons avec une vision globale, en élargissant constamment notre vision pour rechercher des solutions optimales, qui ne soient pas limitées à une région ou un problème spécifique, mais intègrent l'organisation dans sa globalité.

Approche Orientée Client

Nous nous efforçons continuellement de nous interroger sur la façon de participer au succès de nos clients, d'anticiper leurs réelles attentes et de les dépasser afin de proposer de manière systématique des solutions durables supérieures à ces attentes.

Détaché du Passé

Tout en valorisant la confiance et les atouts que nous avons développés au fil du temps, nous restons tournés vers l'avenir, anticipant les besoins d'aujourd'hui et de demain, sans que le passé ne soit un frein.

Amélioration de la Productivité

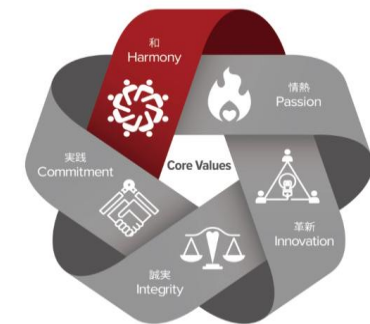
Nous recherchons l'efficacité dans tous les aspects, exploitons pleinement les capacités individuelles et améliorons la productivité à tous les niveaux.

Réaliser « UN IDEC »

Nous transformons nos systèmes, nos opérations et notre état d'esprit afin de nous unir en un seul Groupe et d'optimiser les synergies au sein de l'organisation IDEC, en renforçant la collaboration et l'unité sous l'identité « UN IDEC ».

Renforcer la santé physique et mentale

Nous croyons que le soutien au bien-être physique et mental renforce la sécurité et la sérénité (ANSHIN) au sein de l'entreprise et constitue un socle pour l'innovation. Tout en visant la croissance personnelle, nous valorisons les individus et leurs familles et cultivons des relations fondées sur le respect mutuel et le soutien.



IDEC renaît en tant que « Nouvel IDEC »

Marketing/Business Unit : Conduire la transformation vers un modèle économique centré sur le client en tirant parti des atouts régionaux, et accélérer le développement et le déploiement de produits et solutions axés sur “l’IHM, la sécurité et le bien-être (Anshin)” afin de répondre aux défis des clients.

R&D : Accroître la rapidité de développement et la réactivité face aux besoins des clients en mettant en place un cadre de développement global centré sur trois sites clés, en optimisant l’utilisation des ressources technologiques du Groupe et en appliquant un processus de développement produit standardisé à l’échelle mondiale.

Production : Promouvoir des réformes structurelles par la réorganisation des sites de production afin d’améliorer la satisfaction client, en se concentrant sur l’optimisation des coûts, en renforçant la collaboration avec des partenaires externes et en garantissant une amélioration continue de la qualité et des livraisons grâce à un réseau de production global.

Gestion de la chaîne d’approvisionnement : Améliorer la précision de la planification demande-fourniture et centraliser la gestion des informations relatives à la demande et à l’approvisionnement grâce au déploiement global du système Supply Chain Platform (SCP).

Renforcer également l’efficacité logistique et la satisfaction client en revoyant le réseau logistique, en consolidant la gouvernance globale, en réduisant les délais et en optimisant les niveaux de stock. De plus, renforcer l’efficacité logistique et la satisfaction client en révisant le réseau logistique, en consolidant la gouvernance globale, en réduisant les délais et en optimisant les niveaux de stock.

Enfin, renforcer les fonctions globales d’approvisionnement et intensifier la collaboration entre les activités achats du Groupe afin d’améliorer l’efficacité des process, tout en insistant sur la sélection stratégique des fournisseurs, la consolidation et l’intégration des fournisseurs et des matières premières, ainsi que l’optimisation globale des coûts, y compris les coûts indirects.

Assurance Qualité : Réduire les réclamations et améliorer la qualité dans l’ensemble du Groupe en mettant en place un système global d’assurance qualité, tout en renforçant le développement des talents à l’échelle mondiale et en sensibilisant à la qualité grâce à des initiatives de formation et d’éducation.

Ressources humaines Groupe : Attirer et développer des talents à l’échelle mondiale pour soutenir les fondations du « Nouvel IDEC » et établir un cadre global pour faire progresser les activités internationales du Groupe, tout en renforçant les initiatives visant à traiter les questions relatives aux droits humains et en améliorant l’engagement global des collaborateurs.

Finance globale: Améliorer la qualité et l’efficacité des fonctions comptables et financières du Groupe, et promouvoir l’optimisation de l’allocation des ressources de gestion afin de soutenir la croissance de l’activité. De plus, renforcer les capacités FP&A (planification et analyse financière) pour accroître la valeur de l’entreprise et consolider la gestion des risques dans le cadre de la stratégie financière mondiale.

Planification stratégique: Elaborer et mettre en œuvre le plan de gestion à moyen terme fondé sur la vision managériale, traiter les problématiques de gestion clés pour atteindre ce plan et promouvoir des réformes visant à améliorer la performance et à accroître la valeur de l’entreprise. Renforcer également les systèmes de gouvernance et de conformité dans l’ensemble du Groupe IDEC afin de garantir une croissance durable.

« The IDEC Way » et le Code de Conduite

Nous avons établi « The IDEC Way » comme notre ligne de conduite dans la poursuite de la réalisation de notre objectif : « créer l'environnement optimal pour les individus et les machines, et garantir la sécurité, ainsi que le bien-être (ANSHIN) pour les personnes à travers le monde », et devenir une entreprise résolument globale.

Ce Code de Conduite énonce les principes de comportement que nous devons suivre pour réaliser « The IDEC Way », la mission et les valeurs fondamentales définies dans « The IDEC Way ». Afin d'être une société qui agit avec intégrité et sincérité, chacun de nous, en tant que membre du Groupe IDEC, doit s'engager à respecter et à appliquer ce Code de Conduite.

IDEC Way

Notre vision

Nous voulons promouvoir la nouvelle norme pour un monde plus sûr et durable

Nous façonnons le futur de l'industrie en créant de nouvelles possibilités et en établissant de nouvelles normes qui deviendront les « références » du monde de demain. Grâce à nos efforts, nous envisageons un monde plus sûr et plus durable, qui apportera bonheur et tranquillité d'esprit à tous.

Notre mission

Créer un environnement optimal pour les hommes et les machines.

Notre mission est de faciliter, assurer la sûreté et sécuriser le point de contact entre les personnes et les machines. Nous présenterons de nouveaux produits et services répondant aux nombreuses exigences de l'ensemble de nos clients industriels et au-delà, y compris une amélioration de la sécurité, de la fiabilité, de l'opérabilité ainsi que la sensibilisation à l'environnement.

Vision

Mission

Valeurs fondamentales

Gestion dans le respect des hommes

Nos valeurs fondamentales



Harmonie

En harmonie avec nos collègues, nos clients et la société.



Passion

La joie de remplir notre mission.



Innovation

Accepter de nouveaux défis et être ouvert au changement.



Intégrité

Faire preuve d'honnêteté, d'équité et de respect à tout moment.



Engagement

Être la personne sur laquelle tout le monde peut compter.

Code de Conduite

Code de Conduite

Champ d'application

Ce Code de Conduite s'applique à toutes les personnes travaillant au sein du Groupe IDEC et de ses filiales et sociétés affiliées, y compris les administrateurs, les dirigeants, les employés et les intérimaires.

Dans ce Code de Conduite, « nous », fait référence à toutes les personnes employées ou travaillant pour le Groupe IDEC. Chacun de nous a comme responsabilité de comprendre et de se conformer à ce Code, qui établit les principes fondamentaux régissant notre conduite.

Bien que ce Code de Conduite ne couvre pas toutes les situations de manière exhaustive, il est de notre devoir, lors de la prise de décisions, d'agir avec intégrité et conformément à l'esprit insufflé par le « The IDEC Way ». Si les lois ou règlements locaux sont plus stricts que les dispositions de ce Code, nous devons nous conformer à ces exigences locales. Toute violation de ce Code ou des lois applicables peut entraîner des mesures disciplinaires, des amendes, des pénalités ou la résiliation du contrat de travail.

Le Groupe IDEC attend également de ses distributeurs, consultants, entrepreneurs et fournisseurs qu'ils respectent ce Code de Conduite.

Lois référéncées

Nous nous engageons à agir avec intégrité en toute circonstance et à respecter les lois anti-corruption applicables dans les pays et régions où nous opérons, y compris la loi Sapin II en France, le Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) des États-Unis, et le Bribery Act du Royaume-Uni.

Droits de l'Homme et Travail

■ Respect des Normes et Principes Internationaux

Nous soutenons et respectons les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, y compris la Déclaration Universelle des droits de l'Homme, la Déclaration de l'OIT sur les principes et droits fondamentaux au travail, les principes relatifs aux droits des enfants et aux entreprises ainsi que l'ensemble des principes internationaux en matière de droits de l'Homme, et nous nous engageons à respecter ces droits dans toutes nos activités.

■ Lutte contre la Discrimination et le Harcèlement

Nous ne pratiquons aucune forme de discrimination, de représailles, d'intimidation, de harcèlement, ni aucune autre action portant atteinte à la dignité et à l'intégrité d'une personne sur la base de la race, de la couleur de peau, de l'âge, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'identité et de l'expression de genre, de l'origine ethnique, de la nationalité ou de l'origine sociale, de la langue, d'un handicap physique ou mental ou d'une maladie, de la grossesse, de la religion, de l'appartenance syndicale, des opinions politiques ou autres, du statut vis à vis de l'emploi, du service militaire, des informations génétiques, de l'état civil, de la structure familiale, ou de toute autre caractéristique protégée par la loi.

■ Initiatives en matière de Droits de l'Homme dans la Chaîne d'Approvisionnement

Nous identifions et évaluons les impacts négatifs potentiels sur les droits de l'Homme tout au long de notre chaîne de valeur, et nous œuvrons pour prévenir et réduire ces impacts. Nous assurons un suivi et une évaluation continus de l'efficacité des efforts consacrés afin d'améliorer nos initiatives en matière de droits de l'Homme, et nous engageons activement toutes les parties prenantes, y compris les fournisseurs, à promouvoir notre engagement en faveur du respect des droits de l'Homme et à le soutenir.

■ Interdiction du Travail Forcé, du Travail des Enfants et de la Traite des Êtres Humains

Nous ne tolérons aucun recours au travail forcé, au travail des enfants, au travail d'esclave, à la traite des personnes ou à la traite des êtres humains dans nos activités commerciales ou dans la chaîne d'approvisionnement, et nous interdisons strictement toutes les pratiques qui s'y rattachent.

Droits de l'Homme et Travail

■ Durée de Travail Appropriée

Nous n'autorisons pas les employés à travailler au-delà des heures maximales permises par les lois du pays concerné, sauf en cas d'urgence ou de circonstances exceptionnelles. En l'absence de telles lois, la durée totale de travail, heures supplémentaires comprises, ne doit pas dépasser 60 heures par semaine. Nous nous efforçons de garantir que les heures de travail restent raisonnables et nous nous engageons à promouvoir des pratiques de travail équitables et saines.

■ Encouragement au Développement Personnel

Nous respectons l'intégrité de chacun et, animés par une volonté commune d'atteindre nos objectifs, l'entreprise soutient activement et favorise une culture d'apprentissage continu et de développement personnel.

■ Protection des Droits des travailleurs

Nous respectons le droit des employés de constituer ou de rejoindre des syndicats, ainsi que de participer à des négociations collectives afin de d'échanger ou de négocier sur les conditions de travail avec la Direction. Nous ne tolérons aucune forme de discrimination, de représailles, d'intimidation ou de harcèlement dans l'exercice de ces droits.

■ Salaires et Rémunération Équitables

Nous veillons à ce que les salaires versés aux employés du Groupe IDEC soient conformes aux lois applicables concernant le salaire minimum, les heures supplémentaires et les avantages obligatoires prévus par la loi, tout en tenant compte du principe de salaire décent pour assurer un niveau de vie raisonnable. Nous accordons une rémunération appropriée pour le travail effectué, accompagnée de bulletins de paie clairs et précis reflétant les détails de cette rémunération.

■ Diversité, Équité et Inclusion

Nous respectons l'individualité, les perspectives et les valeurs de chaque employé et nous nous efforçons de créer une culture d'entreprise et un environnement de travail permettant à des personnes issues d'origines diverses de s'épanouir.

■ Santé et Sécurité au Travail

Nous gérons de manière rigoureuse la santé et la sécurité au travail et œuvrons activement à prévenir les accidents de travail tout en favorisant la santé et en maintenant un environnement de travail sûr et confortable.

Conservation de l'Environnement

■ Gestion Environnementale et Système de Gestion Environnementale

Nous mettrons en œuvre un système de gestion environnementale sous l'autorité de la Direction Générale. Dans ce cadre, nous viserons à sensibiliser nos employés aux enjeux environnementaux par le biais de formations dédiées et à collaborer avec nos fournisseurs et clients pour résoudre les problématiques environnementales.

■ Réalisation d'une Société Circulaire

Nous soutiendrons les initiatives suivantes afin de réaliser une société circulaire.

- Nous réduirons la consommation d'énergie et de matières premières et utiliserons des ressources renouvelables.
- Nous optimiserons l'utilisation des ressources en eau.
- Nous réduirons et recyclerons les déchets.
- Nous assurerons une gestion adéquate des substances chimiques afin de prévenir la pollution environnementale.
- Nous empêcherons les émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone dans l'atmosphère.

■ Conformité aux Lois et Règlements

Nous respecterons les lois environnementales, les ordonnances, les accords liés à nos activités commerciales, ainsi que les normes environnementales internationales et les règles de responsabilité sociale des entreprises (RSE), assumant ainsi nos responsabilités sociétales.

■ Fourniture de Produits et Services Ecologiques

Nous nous efforcerons de réduire l'impact environnemental dès les phases de conception et de développement des produits, jusqu'aux procédés de fabrication, logistique et aux matériaux d'emballage, afin de fournir à la société des produits et services plus écologiques tout au long du cycle de vie, depuis l'approvisionnement en matières premières jusqu'à l'utilisation et la mise au rebut des produits.

Conservation de l'environnement

■ Réduction des Emissions de Gaz à Effet de Serre

Nous viserons à réduire les émissions de gaz à effet de serre tout au long de la chaîne de valeur, en plus de promouvoir les économies d'énergie, d'introduire des sources d'énergie renouvelable et de nouvelle génération, d'utiliser des technologies à faible émission de carbone, et d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

■ Communication et Divulgence d'Informations

Nous valoriserons le dialogue avec les diverses parties prenantes, notamment les employés, les clients, les investisseurs, les partenaires commerciaux et les acteurs locaux liés à nos activités commerciales, et nous nous engagerons à divulguer les informations de manière proactive, conformément aux normes internationales applicables.

■ Coexistence avec la Nature

Pour atteindre une société en harmonie avec la nature, nous évaluerons les dépendances et les impacts de nos activités commerciales sur la biodiversité, prendrons en compte les écosystèmes locaux et réduirons les impacts négatifs tout au long de la chaîne de valeur.

■ Gestion appropriée des substances dangereuses et des déchets

Nous empêcherons la propagation de substances dangereuses en mettant en œuvre des contrôles et procédures appropriés, garantissant une gestion des déchets conforme aux lois applicables et aux normes environnementales.

Engagement envers les parties prenantes et la société

■ Retour Stable des Bénéfices

Nous protégeons les actifs du Groupe IDEC et accomplissons nos fonctions de manière efficace et responsable, agissant toujours dans l'intérêt supérieur de l'entreprise afin d'assurer une création de valeur durable et des rendements stables pour nos actionnaires.

■ Responsabilité, Transparence de la Gestion et Engagement des Parties Prenantes

Nous nous engageons à divulguer les informations relatives à nos activités commerciales de manière opportune, précise et appropriée afin d'assurer l'équité, la transparence et la responsabilité d'entreprise. Nous participons activement à un dialogue constructif avec toutes les parties prenantes, notamment les fournisseurs, partenaires commerciaux, clients, actionnaires et investisseurs, afin de favoriser des relations de confiance à long terme.

■ Respect du Tissu Local

Nous respectons le tissu local et travaillons en collaboration pour relever les défis sociaux grâce à un engagement actif. Par nos activités commerciales, nous visons à contribuer au développement durable du tissu local dans une optique globale.

■ Engagement en faveur de la Contribution Sociale

Nous participons activement aux initiatives de contribution sociale et les soutenons, en tant que membres responsables du tissu local et de la société mondiale.

Utilisation appropriée et protection des actifs et des informations de l'entreprise

■ Sécurité de l'Information et Protection des Données Personnelles

Nous mettons en place des systèmes de gestion appropriés pour réduire les risques liés à la sécurité de l'information et appliquons des procédures de réponse en cas de matérialisation de ces risques. En particulier, sur la gestion des informations personnelles, nous gérons strictement toutes les données personnelles relatives à notre entreprise conformément aux lois et réglementations applicables, et nous ne tolérons aucune fuite, utilisation abusive ou tout acte pouvant entraîner une discrimination résultant de tels incidents.

■ Interdiction du Détournement et de la Mauvaise Appropriation des Actifs

Nous gérons correctement les actifs de l'entreprise et interdisons tout détournement, ainsi que toute utilisation des biens de l'entreprise à des fins personnelles.

■ Pratiques Comptables Appropriées

Nous respectons les lois et normes en matière comptable et garantissons l'exactitude des pratiques comptables ainsi qu'une information financière transparente.

■ Interdiction du Délit d'Initié

Nous ne participons pas à des opérations boursières illégales, telles que le délit d'initié, en utilisant des informations non publiques obtenues dans le cadre de nos fonctions ou de nos relations d'affaires. Nous n'utilisons pas non plus ces informations pour accorder des avantages ou des privilèges particuliers à des tiers.

Éthique des affaires et pratiques commercia les équitables

■ Concurrence Libre et Loyale

Nous pratiquons une concurrence loyale et libre dans nos activités de vente.

■ Interdiction d'Abus de Position Dominante dans les Relations Commerciales

Nous traitons tous les fournisseurs et partenaires de manière équitable et égale, et les sélectionnons sur la base de critères appropriés et transparents. Nous ne tirons jamais parti de notre position pour imposer un traitement injuste. De plus, nous attendons de tous les fournisseurs et partenaires de respecter les mêmes normes fondamentales en matière de travail, de santé et sécurité, d'environnement, d'éthique, de sécurité des produits et de systèmes de gestion.

■ Amélioration de la Qualité et Bien-être

Nous nous engageons à fournir des produits et des solutions qui renforcent la sécurité, la sûreté et le bien-être, contribuant ainsi à la résolution des problèmes sociaux. De plus, nous travaillons collectivement, avec un sens des responsabilités, pour améliorer continuellement nos standards de qualité.

■ Respect des lois sur l'exportation et l'importation

Nous nous conformons à toutes les lois et réglementations pertinentes régissant l'exportation et l'importation de produits, technologies et services, et suivons les procédures requises pour soutenir la paix et la sécurité internationales.

■ Conformité aux Lois sur la Concurrence

Nous respectons le droit de la concurrence, ainsi que tous les autres lois et règlements visant à prévenir les monopoles, à garantir une concurrence loyale et promouvoir un commerce équitable dans les pays et régions où nous opérons. Nous nous abstenons de tout comportement contraire à l'éthique ou illégal, y compris les ententes sur les offres, les accords anticoncurrentiels avec des concurrents, l'imposition de restrictions sur les prix de revente à nos partenaires, ou tout acte susceptible de porter atteinte aux normes éthiques ou de créer un conflit entre intérêts personnels et intérêts de l'entreprise.

Éthique des affaires et pratiques commerciales équitables

■ Respect des Droits de Propriété Intellectuelle

Nous respectons les lois relatives à la propriété intellectuelle, reconnaissons les droits de propriété intellectuelle des tiers et nous engageons à ne commettre aucune violation de ces droits.

■ Interdiction de la Corruption, des Pots-de-vin et des Avantages Indus

Nous entretenons des relations saines avec nos partenaires commerciaux, les acteurs locaux, les autorités gouvernementales et les institutions publiques. Nous exerçons une tolérance zéro à l'égard de toute forme de corruption ou de pots-de-vin, qu'ils soient actifs ou passifs, directs ou indirects.

Les pratiques de corruption incluent des actes tels que la corruption, les conflits d'intérêts, la fraude, le blanchiment d'argent, l'extorsion et le détournement de fonds. Elles peuvent prendre la forme d'argent liquide, de dons, de cadeaux, de divertissements, d'opportunités commerciales, d'emplois, de services ou de tout autre avantage. Les pratiques de corruption suivantes sont interdites par le Groupe IDEC ; toutefois, nous prohibons toutes les formes de corruption, sans se limiter à ces exemples.

- × Offrir des pots-de-vin, des cadeaux ou des divertissements dans le but de maintenir ou d'obtenir des opportunités commerciales.
- × Se livrer à des transactions suspectées de blanchiment d'argent ou les dissimuler.
- × Effectuer des paiements sans autorisation appropriée.
- × Utiliser ou divulguer des informations confidentielles du Groupe IDEC pour en tirer des gains personnels ou en faire bénéficier les membres de sa famille

■ Exclusion des Forces Antisociales

Nous ne réalisons aucune transaction et n'entretenons aucun lien avec des organisations criminelles organisées ou tout autre groupe menaçant la stabilité de l'ordre social.

■ Étiquetage et Publicité Appropriés

Nous veillons à ce que toutes nos communications commerciales, publicitaires et promotionnelles soient exactes et appropriées. Nous nous engageons à n'utiliser ni affirmations mensongères ou trompeuses, ni langage diffamatoire, ni contenu susceptible d'engendrer une discrimination sociale.

Ligne Directe IDEC (système de signalement)

Le Groupe IDEC a mis en place des points de contact internes et externes pour la consultation et le signalement, dans le but de renforcer son cadre de conformité et de gestion des risques. Nous avons développé des systèmes conçus pour prévenir les violations des lois, des règlements internes et de l'éthique des affaires, et avons instauré des mécanismes pour la détection rapide et la résolution efficace de tels problèmes.

Dans le cadre de ces initiatives, nous utilisons un programme de lanceurs d'alerte qui permet aux employés de signaler toute irrégularité de manière anonyme. La nature des questions pouvant être signalées, les points de contact disponibles et les détails du programme sont communiqués de manière appropriée à tous les employés au sein du Groupe IDEC. Les lanceurs d'alerte qui émettent un signalement de bonne foi, sont protégés contre toute forme de représailles ou de traitement discriminatoire. Le Comité de gestion des risques surveille régulièrement le fonctionnement et l'efficacité de ce programme afin d'en garantir l'intégrité et la fiabilité.

La Société protège strictement les informations personnelles des demandeurs et des lanceurs d'alerte, ainsi que le contenu des échanges, et ne divulgue ces informations qu'aux seules parties concernées. De plus, les personnes impliquées dans les échanges, dans le signalement ou coopérant aux enquêtes ne doivent faire l'objet d'aucun traitement défavorable du fait de leur implication.

